



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Etat-major des armées
Etat-major de zone de défense de Lyon
Délégation militaire départementale de Haute-Savoie**

Annecy, le 22 avril 2025
N° 1151/ARM/EMA/EMZD LYON/DMD74/DMDA/NP

NOTE

OBJET : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.
Cérémonie du dimanche 27 avril 2025 à ANNECY.

ANNEXE : I. Déroulement de la cérémonie
II. Modalités pratiques
III. Plan

A l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, une cérémonie sera organisée le dimanche 27 avril 2025 à 11h00, au square des martyrs de la déportation (« clos BONLIEU ») à ANNECY, sous la présidence de Madame Emmanuelle DUBEE, préfète de Haute-Savoie.

La présente note décrit le déroulement et les modalités pratiques d'organisation de cette cérémonie.

Elle annule et remplace la note n°1149/DMD74 du 15/04/2025.

Cette année commémorant la libération des camps de concentration, les participants à la cérémonie seront ensuite conviés au vernissage de l'exposition qui y sera consacrée, au sein du centre BONLIEU.

Le lieutenant-colonel Ludovic ROUGELOT
Délégation militaire départementale
de Haute-Savoie

ANNEXE I

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables/Acteurs/Observations
10h45	Mise en place du piquet d'honneur et du clairon du 27^e BCA Mise en place des porte-drapeaux			ADC SIMOND Coordinateur porte-drapeaux sous couvert ONAC-VG
10h50	Mise en place des présidents d'associations			ONAC-VG
10h55	Mise en place du rang protocolaire			Préfecture/BRCE. MEP plaquettes. Face au monument. <i>Présentation au public du déroulement de la cérémonie par le maître de cérémonie de la mairie d'Annecy</i>
11H00	Arrivée de la préfète	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Garde à vous	<i>Annonce de phase par le MC.</i> Chef du piquet Accueil par le DMD La préfète et le DMD prennent leur place sur le rang protocolaire Chef du piquet
11H01	Lectures - Poème - Message des associations de déportés Chant des Marais	Garde à vous Repos	Garde à vous Chant des Marais	<i>Annonce de phase par le MC.</i> Famille de déporté MME Jocelyne MARTINET, FNDIRP Chef du piquet Sono Chef du piquet
11H10	Lecture du message ministériel	Garde à vous Ouvrez le ban Fermez le ban Repos	Garde à vous Ouvrez le ban Fermez le ban	<i>Annonce de phase par le MC.</i> Chef du piquet Lecture par MME la préfète Chef du piquet

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables/Acteurs/Observations
11H15	Dépôt de gerbes Associations et familles de déportés et internés Gd Annecy Maire d'Annecy Conseil départemental Conseil régional Parlementaires Préfète de la Haute-Savoie Minute de silence	Garde à vous Présentez armes Aux Morts Reposez armes Repos	Garde à vous Aux Morts Marseillaise	<i>Annonce de phase par le MC. Puis annonce pour chaque gerbe.</i> Chef du piquet Gerbes apportées par le personnel du service protocole de la mairie d'Annecy. Chef du piquet (<i>dès que la préfète a rejoint le rang protocolaire</i>) Clairon Lancement par sono. Reprise chantée par les participants. Chef du piquet
11H20	Fin de la cérémonie Salut des autorités aux porte-drapeaux, présidents d'associations et invités d'honneur Salut du piquet d'honneur au DMD accompagné de la préfète <i>Fin de la cérémonie</i> <i>Départ des porte-drapeaux en procession</i>	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Les Allobroges <i>Néant</i>	<i>Annonce de phase par le MC.</i> Sono Guidage par DIR ONAC-VG Chef du piquet Chef du piquet <i>Annonce par le MC.</i>

ANNEXE II

MODALITÉS PRATIQUES

1. COORDINATION

- Cérémonial et dispositif général : ADC SIMOND, adjoint DMDA 74.
- Accueil des autorités : MME Noëllie LACOSTE, cabinet de la préfète.
- Maître de cérémonie : MME Aurélie SALLEN, chef du service protocole d'ANNECY.
- Accueil des associations et emblèmes : M. Patrick LECUPPRE, DIR ONAC-VG 74.
- Coordination des porte-drapeaux : M. Eric MISSILLIER, Association des Glières.

2. TROUPES SOUS LES ARMES

- 1 piquet d'honneur désigné par le 27^e BCA. Le chef de piquet sera le commandant des troupes et donnera tous les commandements.

3. SONNERIES-MUSIQUES

- Les sonneries réglementaires seront exécutées par un clairon du 27^e BCA.
- Les musiques et l'hymne national seront diffusés par la sonorisation.

4. LECTURE DES TEXTES

Les textes lus par les associations, familles ou enfants des écoles doivent faire l'objet d'une validation par la Préfète au moins une semaine avant la cérémonie.

Circuit de transmission : ONAC-BRCE.

5. SOUTIEN

Les services de la municipalité d'ANNECY assureront :

- le nettoyage de la place,
- le pavoisement,
- la mise en place du dispositif de sonorisation et du pupitre,
- Le regroupement, la mise en place et la présentation des gerbes de fleurs.

6. TENUE DES PORTE-DRAPEAUX

Il est rappelé que la tenue des porte-drapeaux associatifs doit être conforme au guide diffusé par l'ONAC-VG (« Guide à l'usage des porte-drapeaux associatifs », édition du 27/10/2022).

Le port de la tenue militaire n'est pas autorisé.

Les contrevenants ne seront pas autorisés à participer à la cérémonie.

7. VIN D'HONNEUR

A l'issue de la cérémonie, les autorités seront conviées au vernissage de l'exposition consacrée aux camps de concentration, au sein du forum du centre BONLIEU. La municipalité d'ANNECY y offrira un vin d'honneur par la suite.

8. SÉCURITÉ

Le site sera sécurisé le temps de la cérémonie sous couvert de la DIPN, en lien avec la police municipale.

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES:

- Madame la préfète de Haute-Savoie (sous couvert BRCE)
 - Monsieur le maire d'Annecy (sous couvert service protocole)
 - Monsieur le délégué militaire départemental de Haute-Savoie
 - Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie
 - Monsieur le directeur interdépartemental de la Police Nationale
 - Monsieur le directeur départemental du SDIS 74
 - Monsieur le directeur régional des douanes
 - Monsieur le directeur départemental de l'ONAC-VG 74
-
- 27^e Bataillon de chasseurs alpins
 - Centre d'information et de recrutement des forces armées d'Annecy

Sous couvert du BRCE/PREF 74 :

- Mesdames et messieurs les parlementaires de Haute-Savoie
- Monsieur le président du conseil régional AURA
- Monsieur le président du conseil départemental 74
- Madame la présidente de la communauté de communes du Grand Annecy

Sous couvert de l'ONAC-VG 74 :

- Mesdames et messieurs les présidents des associations patriotiques et mémorielles de Haute-Savoie